



Gournay Infos

Bulletin d'information de Gournay-sur-Marne

n° 5 — Septembre 2015



Espace culturel Alain-Vanzo : le rideau s'ouvre sur la saison 2015-2016

Urbanisme

p. 10

Sport

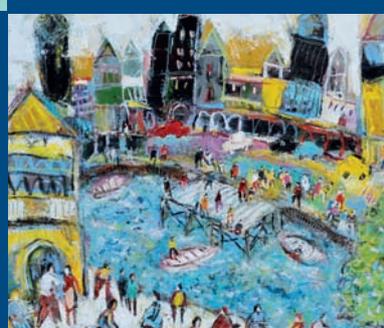
p. 18

Culture

p. 20

Séniors

p. 22



L'ÉDITO

Chères Gournaysiennes, chers Gournaysiens,

Avant toute chose je souhaitais revenir sur le début de l'été municipal qui nous a apporté joie et bonheur. Le travail de nos agents et la ténacité de mes élus ont permis de vous offrir des moments festifs et d'une rare convivialité. Vous êtes de plus en plus nombreux à répondre aux diverses manifestations de la ville et les rendez ainsi encore plus belles.

Malheureusement ce début d'été a été entaché par un souci qui a touché quelques-uns d'entre vous. En effet un dysfonctionnement informatique au niveau des services de l'état a engendré un retard de 3 mois dans l'envoi des contraventions aux particuliers. Certains se sont donc retrouvés avec plusieurs amendes en même temps sans avoir été informés de la première. Dès les premières réclamations, j'ai tout mis en œuvre pour accompagner les contrevenants-victimes dans leurs démarches auprès du Ministère public. Même si cette situation est indépendante de notre volonté, elle m'a permis au-delà du soutien que je leur porte, de réaffirmer, auprès de mes agents de la police municipale, l'importance du discernement lors de prises de décision. Certes il est de leur devoir de faire respecter les lois et les règles, mais toujours dans le souci du service rendu au citoyen. Je suis, aujourd'hui confiant quant à l'issue de la procédure de réclamation engagée.

Le mois de septembre est, lui, synonyme de rentrées.

La rentrée scolaire bien évidemment est le moment où tous nos jeunes Gournaysiens vont retrouver leurs amis et leurs écoles. Ces dernières ont été embellies grâce à des réfections et des aménagements divers effectués par nos agents techniques.

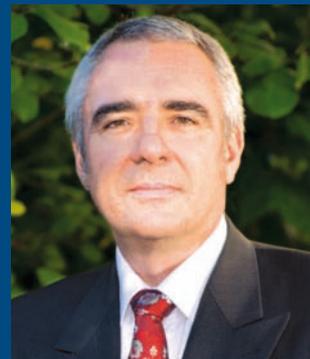
La rentrée associative avec la reprise des activités auxquelles vous pourrez vous inscrire en venant découvrir la richesse des propositions de nos associations lors du forum le samedi 5 septembre. Si la météo est avec nous, ce dernier se déroulera dans parc de la Mairie, dans le cas contraire il retrouvera ses marques au gymnase.

La rentrée pour certains projets municipaux. L'ouverture de la Maison des langues qui prendra place au sein de structures municipales déjà existantes. Le relais d'assistantes maternelles qui accueillera les professionnels de la petite enfance dans les locaux rénovés de l'ancienne halte-garderie rue Ernest-Pêcheux.

Et enfin la première rentrée culturelle de l'espace Alain-Vanzo. Une grande soirée de présentation ouverte à tous et gratuite aura lieu le vendredi 25 septembre. Les artistes, eux-mêmes, vous présenteront les 7 spectacles programmés. Le lancement des abonnements débutera sur place. Venez nombreux, cette soirée sera déjà un avant goût de notre première saison culturelle.

Toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter de bonnes rentrées !

Eric Schlegel.



Éric Schlegel,

Maire de
Gournay-sur-Marne

Gournay Infos n°5

Directeur de la publication : Éric Schlegel

Responsable de la communication :
Sébastien Bousquet

Rédaction : Agnès Poncelin,
Éric Flesselles, François Daire, Vincent Vergniajou, Delphine Schlegel, Karinne Maccagno, Corinne Isselin, Sébastien Bousquet

Maquette : Mairie de Gournay-sur-Marne

Crédits Photos & Illustrations : S. Bousquet, Deposit Photos, Ville de Gournay - DR

Impression :
Le magasin du print à Neuilly-sur-Marne

Imprimé en 4 000 exemplaires sur du papier certifié PEFC et avec des encres végétales par un site de production Imprim'Vert

Dépôt légal : septembre 2015

Retour en images sur...

Le 13 juillet...

Cette veille de fête nationale s'est déroulée sous des couleurs très rock'n'roll à Gournay-sur-Marne.

Pour la première fois, le feu d'artifice fût tiré dans le parc de la Mairie, en toute sécurité. De très nombreux Gournaysiens sont venus admirer ces mille feux rythmant une bande-son des légendes du Rock.

Aux sons de l'excellent groupe Stage One, la soirée permit aussi de se trémousser sur le parquet de danse installé au milieu de la pelouse. Tous les grands morceaux de la Pop culture sont venus ponctuer cette nuit endiablée qui finit tardivement dans la bonne humeur et dans la convivialité. Notre Maire a même rejoint le groupe pour battre le rythme le temps d'un morceau!

Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous le 13 juillet de l'année prochaine pour un nouveau thème tout aussi festif...



Retrouvez la vidéo du feu d'artifice sur le site de la ville



Brocante dans le parc de la Mairie

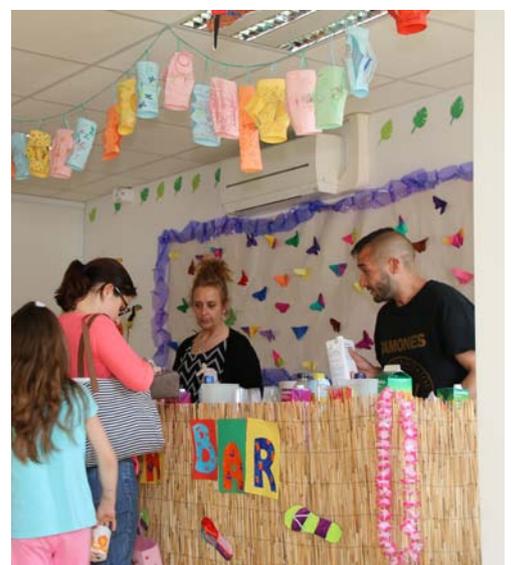
Le soleil était au rendez-vous de cette nouvelle organisation de la brocante annuelle de Gournay-sur-Marne ce qui a permis aux chineurs de venir en grand nombre.

Les exposants ont été ravis de cette nouvelle organisation, gérée en direct par l'équipe municipale et des bénévoles. Résultat : une belle journée pour tous et de belles économies réalisées sur les dépenses d'organisation.



L'île aux enfants accueille aussi les parents

La soirée portes ouvertes du nouveau centre de loisirs au sein de l'Espace enfance a accueilli beaucoup de parents venus admirer les travaux de leurs enfants. Un stand de vente de ces créations et une buvette permettaient de financer l'achat d'équipements ludiques. Des ateliers faisaient découvrir une partie des activités que les animateurs développent avec les petits Gournaysiens.





L'appel du 18 juin !

Le Maire et l'équipe municipale ont répondu présents à l'hommage rendu au libérateur de la France par les membres du Comité Charles de Gaulle. Avec respect et émotion, la cérémonie s'est poursuivie par un repas convivial avec les adhérents.



Exposition de l'AGALC

Nouveau succès pour l'exposition des œuvres diverses et variées des artistes amateurs de l'association gournaysienne d'Art et de loisirs créatifs. La salle V-Marceau fut le cadre de nombreux émerveillements pour les visiteurs venus nombreux. L'inauguration a permis à M. le Maire et Mme Agnès PONCELIN, Adjointe au Maire en charge des associations, de remercier M. Roland GASSIER pour son dévouement à la présidence de cette association dynamique.





Le barbecue des associations

En parallèle de l'exposition des Belles Gourn'anciennes, la municipalité a offert la possibilité aux associations de la Ville de profiter du parc de la Mairie afin d'y organiser un repas avec leurs adhérents. De nombreuses associations ont partagé ce moment festif et amical.

Honneur !

Lors de la dernière cérémonie des vœux, le Maire avait remis la Médaille de la Ville à la Police nationale. M. le Commissaire BALLET a décidé d'exposer cette médaille dans la salle commune du commissariat, et a convié le Maire, en compagnie de ces hommes, à l'accrochage.



Tous en sport

Sous l'impulsion de M. François DAIRE, Adjoint au Maire, le tout nouveau Service des sports, dirigé par Mme Claire CLERO, a organisé une journée consacrée aux activités sportives. Le matin, les plus jeunes pouvaient venir découvrir : Basket, Football, Gymnastique, Karaté, Rugby et Tennis. Les 149 enfants sont repartis enchantés d'avoir participé à cette matinée. L'après-midi, c'était au tour de 8 associations sportives de la ville de « s'affronter » par équipe de 4 dans un tournoi autour d'épreuves ludiques. Vu l'enthousiasme général après cette première édition, le rendez-vous est d'ores et déjà pris pour *TOUS EN SPORT 2016!*





Leur premier concert...

L'Espace Alain-Vanzo fût la caisse d'écho pour les voix de nos jeunes chanteurs gournaysiens qui se produisaient pour la première fois sur la scène, sous l'œil exigeant de leur dynamique professeur, Virginie LESEDEMIA.

La fête de la musique gournaysienne

Pour la deuxième année, les artistes, pour la plupart gournaysiens, ont répondu une nouvelle fois présent pour nous proposer des rythmes variés jusqu'au bout de la soirée.... Merci à tous ces participants et au public de plus en plus nombreux venus les applaudir chaleureusement!





Une journée pleine de chromes

Le soleil se reflétait sur les peintures rutilantes de nos Belles Gourn'anciennes pour cette première édition de ce rassemblement de collectionneurs venus exposer leurs plus beaux spécimens. De toutes formes, de toutes marques et de toutes époques, les voitures et les motos se laissaient admirer par les très nombreux visiteurs. Il était également possible de participer à une des ballades à bord de certains véhicules ou de remonter le temps en se hissant sur la plateforme du bus ancien qui prenait la tête du cortège. La vente des tickets de bus a permis à la Croix-Blanche de récolter plusieurs centaines d'euros.



Les dicos des CM2

Comme chaque année, le Maire a remis les dictionnaires offerts par la Ville aux élèves de CM2 de l'École des Pâquerettes, accompagné de de plusieurs élus et de membres de la Caisse des écoles. Les élèves ont interprété la Marseillaise, ainsi que l'Hymne européen en plusieurs langues.



Le Football club de Gournay

Du football et bien plus...



Le Football club de Gournay-sur-Marne, alias le FC Gournay pour les supporters avisés, a connu un passé chaotique. Il y a 3 ans le club renaît de ses cendres, mais a failli de nouveau périr il y a un an, faute de reprenneur. Une équipe de passionnés reprend alors la destinée du club et à force d'investissement redresse la barre. **Aujourd'hui le club comprend environ 300 licenciés, dont plus de 200 Gournaysiens. L'équipe sportive entièrement renouvelée comprend désormais 4 éducateurs sportifs à plein temps,** en formation dans le cadre des Emplois d'avenir ce qui permet de ne pas alourdir les comptes du Club tout en proposant un encadrement de qualité.



La philosophie du Club n'est pas seulement de proposer un encadrement sportif. **« Le football est un sport populaire et les plus jeunes rêvent de devenir Benzema, mais à nous de leur rappeler qu'il y a aussi les études ».** C'est dans cet esprit d'éducation que le Club va mettre en place un atelier d'aide aux devoirs avant les entraînements et développer des activités extrasportives lors des vacances scolaires afin de tisser du lien entre les joueurs.

Le club est fier de pouvoir présenter 1 à 2 équipes dans chaque catégorie avec des licenciés de 6 à + de 45 ans et a même développé depuis 1 an une section « baby foot » pour les 4/5 ans afin de travailler dès le plus jeune âge leur motricité, leur coordination et leur « touché » du ballon.

Le Club participe aux Championnats départementaux, aux matchs de Coupe (dont la Coupe de France pour les séniors) et développe même un partenariat avec le Maroc.

Il peut compter sur le soutien de partenaires gournaysiens comme la boulangerie « Chez Jennifer », la pharmacie HDR, Rio Crédits, Studio 109 et le Sumela.

Football club de Gournay
06 52 62 69 57
gournayfoot@gmail.com

Nicolas SERERO



Président du Football club de Gournay-sur-Marne.

Comment êtes-vous devenu président du Club ?

Je suis un passionné de foot depuis mon plus jeune âge, je joue depuis l'âge de 6 ans et je suis également arbitre. Il y a un an, lorsque j'ai entendu que le club allait fermer faute de président et de bureau volontaire, je me suis dit qu'il ne fallait pas que les Gournaysiens soient privés d'une structure pour pratiquer ce sport qui me tient à cœur. C'est entouré d'une équipe motivée

que nous avons décidé de reprendre le club en main afin que les gournaysiens puissent pratiquer ce sport dans une ambiance familiale.

Quel est votre rôle au quotidien ?

J'ai un rôle de superviseur sportif accompagné par mes deux directeurs sportifs, mais mon rôle est surtout de gérer les aspects logistique et administratif. Je passe beaucoup de temps aussi à chercher des partenaires, indispensables à la vie du club.

Quelle relation le Club entretient-il avec la Ville ?

Un partenariat important notamment avec la subvention de fonctionnement. Le Maire nous a aussi permis d'utiliser le minibus 9 places de la Ville à l'année mais aussi assurera la prise en charge de certains déplacements qui sont nécessaires dans le cadre des tournois. L'association va prochainement en acquérir un grâce au soutien de la Fédération française de Foot, du district de Seine-Saint-Denis et d'une banque locale. Nous participons également au TAPS grâce à nos 4 éducateurs sportifs. Nous avons également pu développer des stages et des activités lors des vacances scolaires.

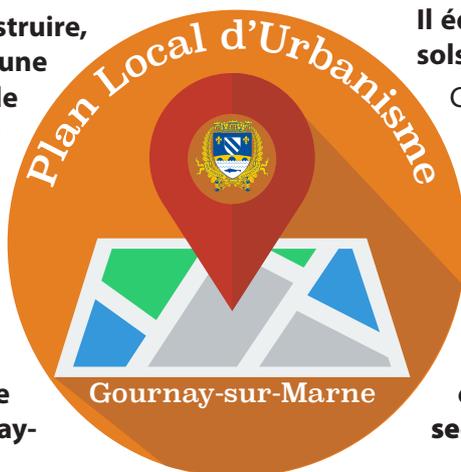


L'élaboration Du Plan local d'urbanisme (PLU)

Lorsqu'un particulier décide de construire, ou d'entreprendre des travaux sur une construction existante, il se doit de contacter le service de l'urbanisme de la commune.

Il obtiendra ainsi les renseignements nécessaires pour être en accord avec les règles d'urbanisme en vigueur sur notre ville soit, actuellement, le POS (plan d'occupation des sols).

Le POS est le document d'urbanisme réglementaire s'appliquant à Gournay-sur-Marne.



Il édicte les règles en matière d'utilisation des sols.

Chaque commune possède son propre règlement d'urbanisme et toute construction doit s'y conformer.

Le futur PLU (Plan local d'urbanisme), en cours d'élaboration depuis la fin de l'année 2014, remplacera donc le POS en vigueur depuis 2001. Ce dernier devrait entrer en application au plus tard dans la seconde moitié de l'année 2016.

Pourquoi le PLU ?

Le passage du POS au PLU a été rendu nécessaire par l'évolution des législations. En effet, pour toutes les communes sous le régime d'un POS, la loi ALUR a prévu que les plans d'occupation des sols non transformés en plan local d'urbanisme au 31 décembre 2015 deviendront caducs.

Toutefois pour les POS engagés dans une procédure de révision sous forme de PLU avant le 31 décembre 2015, il sera possible de maintenir le POS jusqu'au 27 mars 2017. Après cette date, si le PLU n'est pas approuvé, le POS sera annulé et le RNU (règlement national d'urbanisme) s'appliquera.

Le PLU, plus ambitieux que le POS, est véritablement un document opérationnel et stratégique qui définit le projet global d'aménagement de la commune dans un souci de développement durable et non plus le seul droit des sols.



Les 10 objectifs du PLU

À travers l'élaboration de ce PLU, nous avons décidé de répondre à plusieurs objectifs :

1. **Adapter** le document d'urbanisme aux évolutions législatives et réglementaires.
2. **Maitriser** quantitativement et qualitativement les formes de son développement urbain ;
3. **Encourager** la diversité de l'habitat, privilégier la mixité urbaine et sociale ;
4. **Conforter** et valoriser le centre-ville ;
5. **Prendre** en compte les besoins liés aux équipements collectifs futurs ;
6. **Concourir** à un développement urbain respectueux de l'environnement et du cadre de vie ;
7. **Respecter** les objectifs du développement durable ;
8. **Favoriser** la qualité architecturale ;
9. **Mettre en œuvre** un plan d'aménagement et de développement durables (PADD) ;
10. **Associer** les services de l'Etat à la révision du POS transformé en PLU.

Composition du PLU

Le Plan Local d'Urbanisme comprend plusieurs documents distincts :

- ✓ **Le rapport de présentation** qui rassemble de façon organisée le diagnostic global de la commune avec les grands enjeux, le projet retenu ainsi que les grandes lignes du zonage réglementaire.
- ✓ **Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables de la commune (P.A.D.D)** qui définit le développement stratégique de la commune à long terme.
- ✓ **Les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP)** qui permettent de

promouvoir un véritable projet urbain à l'échelle d'un îlot, d'un quartier ou de la ville.

- ✓ **Le plan de zonage** qui définit les différents espaces suivant leur typologie, leur densité, leur destination.
- ✓ **Le règlement** qui fixe les règles d'utilisation du sol dans les différentes zones.
- ✓ **Les documents techniques annexes** concernant notamment : les annexes sanitaires et réseaux publics, les servitudes d'utilité publique et contraintes, la liste des emplacements réservés, etc....



Le calendrier

- ⇨ **2^{ème} semestre 2015** : élaboration des documents
- ⇨ **décembre 2015** réunion publique
- ⇨ **fin 2015** : arrêt du projet rédigé
- ⇨ **2^{ème} trimestre 2016** enquête publique
- ⇨ **2^{ème} semestre 2016** approbation du PLU par le Conseil municipal



AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

ENQUÊTE PUBLIQUE RELATIVE AU DÉCLASSEMENT ET À LA DÉSAFFECTATION DE VOIRIE PUBLIQUE COMMUNALE MARCHÉ DE GOURNAY-SUR-MARNE

Par arrêté en date du 19 août 2015, le Maire de Gournay-sur-Marne a décidé de l'ouverture d'une enquête publique relative au déclassement et à la désaffectation d'une partie du parvis et des trottoirs attenants au marché actuel, affecté à l'usage direct du public, considéré comme voie publique relevant du domaine public communal de Gournay-sur-Marne.

L'enquête aura lieu du lundi 7 septembre au lundi 21 septembre 2015 inclus

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra :

- prendre connaissance du dossier à la mairie de Gournay-sur-Marne du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 dans les locaux du service Urbanisme au sein de l'Hôtel de Ville (10 avenue du Maréchal Foch)
- consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête ou les adresser par écrit à l'attention de M. le Maire, à l'adresse suivante : Hôtel de Ville, 10 avenue du Maréchal Foch - 93460 GOURNAY-SUR-MARNE.

M. Fabrice CORBEAU, Géomètre Expert, chargé des fonctions de Commissaire-enquêteur, se tiendra à disposition du public pour recevoir les observations le

jeudi 17 septembre 2015 de 14h00 à 17h00, au sein de l'Hôtel de Ville.

A l'expiration du délai d'enquête, le registre sera clos et signé par le Maire et transmis au Commissaire enquêteur qui disposera d'un délai d'un mois pour transmettre au maire, le dossier et le registre accompagnés de ses conclusions motivées.

Le Maire,
Éric SCHLEGEL.

La métropole du Grand Paris verra le jour le 1er janvier 2016

En adoptant le projet de loi « Nouvelle organisation territoriale de la République » (NOTRe), **le 16 juillet, le Parlement a donné le feu vert à la création de la métropole du Grand Paris dès le 1er janvier 2016.**

Dotée de quatre grandes compétences dont deux lui seront transférées avec un an de décalage, **elle devrait s'organiser en 12 territoires dont les périmètres seront fixés par décret en Conseil d'État en décembre 2015.**

Au moment même où le Parlement votait le projet de loi NOTRe, le Préfet de région, M. Jean-François CARENCO, présentait aux élus franciliens la carte des 12 futurs territoires envisagés.

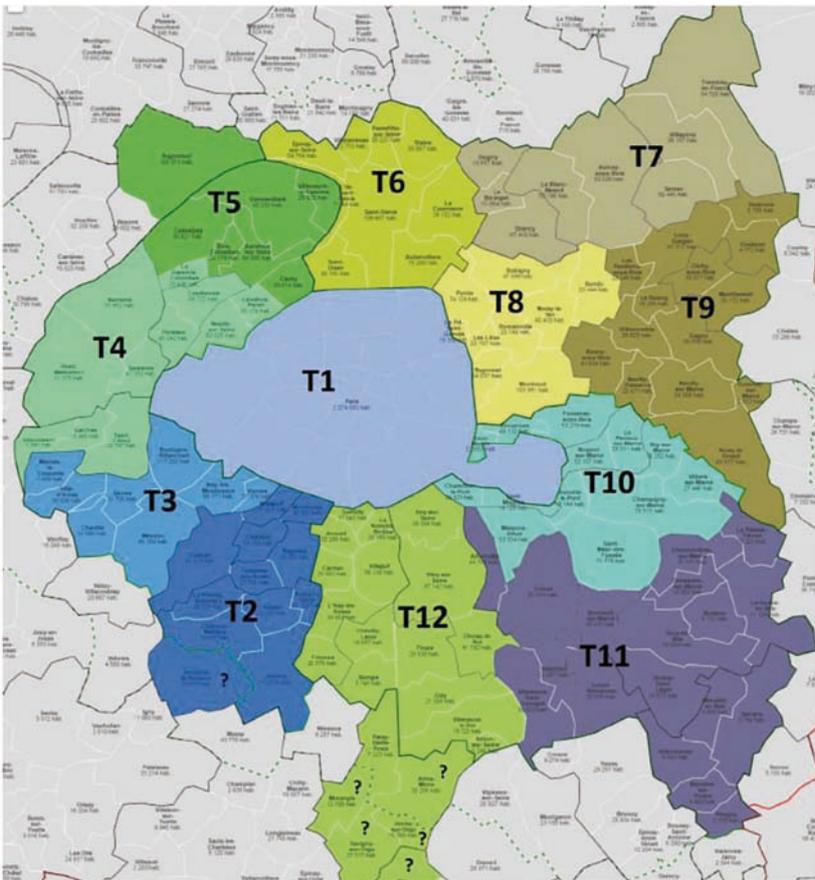
(sauf de 2016 à 2020 où elles percevront la Cotisation foncière des entreprises), soumis aux dispositions applicables aux syndicats de communes.

La métropole du Grand Paris (MGP) sera finalement dotée d'un Conseil métropolitain d'environ 210 élus (209 à ce jour), beaucoup plus resserré que dans les premières versions de la loi (près de 350 membres), dont le siège sera situé à Paris.

Les modalités de participation de notre Ville restent encore, comme tout le reste, à définir.

M. le Maire a participé à l'ensemble des Conseils des élus de la Mission de Préfiguration codirigée par le Préfet de Région et M. Patrick DEVEDJIAN, et d'ores et déjà commencé à défendre l'intérêt des Gournaysiens.

Mais ne nous leurrons pas, les petites communes devront batailler sans relâche pour ne pas faire les frais des décisions prises par les plus grosses agglomérations. Nous ne manquerons pas de vous en tenir informé régulièrement.



La métropole regroupera Paris, les 123 communes de petite couronne et 2 villes de grande couronne s'organisant en 12 établissements publics territoriaux (EPT), sans enclave et d'au moins 300 000 habitants.

Ces nouvelles entités, créées par la loi, sont des Établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) sans fiscalité propre



Quatre grandes compétences pour la métropole du Grand Paris

1- Aménagement de l'espace métropolitain, à compter du 1er janvier 2017

- élaboration du SCOT (schéma de cohérence territoriale) définition et réalisation d'opérations d'aménagement d'intérêt métropolitain, actions de restructuration urbaine d'intérêt métropolitain ; actions de valorisation
- élaboration d'un schéma métropolitain d'aménagement numérique

2- Politique locale de l'habitat à compter du 1er janvier 2017

- programme local de l'habitat ou document en tenant lieu. En l'occurrence, la métropole est chargée d'élaborer un plan métropolitain de l'habitat et de l'hébergement (PMHH)
- politique du logement : aides financières au logement social, actions en faveur du logement social, du logement des personnes défavorisées
- amélioration du parc immobilier bâti d'intérêt métropolitain, réhabilitation et résorption de l'habitat insalubre d'intérêt métropolitain
- aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage

3- Développement et aménagement économique, social et culturel

- création, aménagement et gestion des zones d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire et aéroportuaire d'intérêt métropolitain
- actions de développement économique d'intérêt métropolitain
- construction, aménagement, entretien et fonctionnement de grands équipements culturels et sportifs de dimension internationale ou nationale

4- Protection et mise en valeur de l'environnement et politique du cadre de vie

- lutte contre la pollution de l'air
- lutte contre les nuisances sonores
- soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie
- élaboration et adoption du plan climat-air-énergie territorial
- gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations

La Métropole du Grand Paris est aussi chargée de la mise en cohérence des réseaux de distribution d'électricité, de gaz, de chaleur et de froid.

Les travaux démarrent !



Après le respect des règles et des lois, notamment au niveau des appels d'offres nécessaires à la sélection des entreprises appelées à intervenir sur ce gros chantier, **dès la mi-août vous avez pu constater le démarrage des travaux autour de la halle de l'ancien marché couvert.** Une première partie des réseaux souterrains ont été déviés, la dépose du panneau d'information puis du bloc électrique a été réalisée et des éclairages provisoires ont été disposés tout autour afin de pouvoir démonter les candélabres existants.

Ces travaux préparatoires permettront de commencer dans les prochaines semaines la pose du bardage de chantier, nécessaire à la sécurité, puis le désamiantage et la destruction de la halle pourront débuter.

Une fois la destruction finie, les travaux de construction du bâtiment, qui abritera la nouvelle halle et le parking souterrain, sont prévus sur une durée de 19 mois.



Les Gournaysiens victimes d'un dysfonctionnement !

Le 13 juillet alors que les préparatifs du feu d'artifice et du bal du soir allaient bon train, **plusieurs Gournaysiens en colère se sont présentés à l'hôtel de ville**. La plupart étaient de nouveaux résidents installés au sein de la résidence à l'angle du boulevard du Bel-Air et de l'avenue Aristide-Briand.

Ils avaient en leur possession de nombreuses lettres amendes émanant de l'organisme d'État, l'ANTAI. Ces personnes, pour la plupart, ne contestaient pas les infractions en elle-même, mais se plaignaient de la réception groupée de ces courriers.

Datés du 9 et 10 juillet, ces derniers notifiaient des infractions s'étalant sur une période allant de fin avril à début juillet, soit plus de trois mois de verbalisation.



Immédiatement alerté, M. le Maire a programmé une réunion avec les personnes concernées, le 15 juillet, et a demandé l'ouverture d'une enquête administrative pour déterminer la source de ce problème.

Celle-ci démontre que la Ville a été victime d'un dysfonctionnement qui a bloqué l'envoi des contraventions, suite à un problème de certificat informatique défectueux fourni par l'ANTAI.

C'est visiblement une coupure d'électricité qui aurait réinitialisé les serveurs de l'ANTAI, générant l'édition des amendes stockées depuis fin avril.

Le délai d'envoi de ces courriers, bien que conforme à la loi puisque l'ANTAI dispose d'un délai d'un an à partir de la date d'infraction, est contraire à celui généralement constaté (entre 3 et 7 jours en moyenne).

Même si on peut regretter un manque de discernement de la part des agents qui auraient dû être alertés par la récurrence des infractions commises par les mêmes contrevenants, il n'est pas question pour le Maire de remettre en cause la véracité des délits dûment constatés par des agents assermentés. Mais ce délai de plusieurs semaines (ou mois selon les cas) est inadmissible. S'il est évident

que la verbalisation a un rôle répressif, elle doit également être pédagogique, ce qui n'a pas été le cas.

Il est facile d'imaginer que les Gournaysiens concernés auraient changé leurs habitudes s'ils avaient reçu en temps et en heure un courrier les informant dès leur première infraction, certains ayant plus d'une dizaine de contraventions pour un même motif.

Pour faire face à cette situation inédite sur le plan national, le Maire a alerté les services de l'État, via le Procureur de la République et l'Officier du Ministère public auprès du Tribunal du Raincy, afin qu'ils saisissent le Tribunal de Police et **qu'une clémence soit accordée aux contrevenants récidivistes sur la même infraction et dans le même contexte.**

À l'heure où nous bouclons ce magazine, la réponse du Ministère public ne nous est pas encore parvenue, mais les services de la Ville restent mobilisés pour accompagner au mieux nos concitoyens victimes de ce dysfonctionnement.

La verbalisation électronique

La Ville de Gournay-sur-Marne, à la demande des services de l'État, a mis en place il y a quelques mois la verbalisation dématérialisée par système de terminaux numériques et de télétransmission. Ces démarches ont été réalisées sous contrôle de l'ANTAI (organisme d'état qui gère le traitement des contraventions électroniques et automatiques), et via un prestataire agréé par celui-ci.

Nos agents de Police procèdent désormais aux verbalisations des contrevenants par des terminaux mobiles et transmettent tous les soirs les contraventions, comme la procédure l'impose, au centre de traitement automatisé de Rennes. Il n'est plus possible d'intervenir après la validation de la contravention par l'agent assermenté.

Caisse des écoles : un financement à hauteur des projets

Le 30 juin 2015, le Conseil d'administration de la Caisse des écoles s'est réuni pour étudier les projets scolaires proposés par les enseignants de nos écoles primaires. Quatre enseignants s'étaient déplacés afin d'expliquer en détail ces projets.

À l'École maternelle du Château, trois projets ont été présentés et toutes les classes sont concernées, **avec en plus,**

pour la première fois cette année, un projet de classe transplantée pour deux classes de grande section. Tous ces projets sont orientés vers l'environnement, en parfaite adéquation avec les axes établis pour le Projet éducatif de territoire (PEDT), permettant ainsi de **lier les activités menées dans le cadre des TAPS et les projets menés sur le temps scolaire.**



Grâce à la décision du Conseil d'administration, l'intégralité des **11 classes pourra participer à deux projets** : « Développer la démarche scientifique » et « Les petites bêtes à l'école ». **Le projet de deux classes transplantées a également été validé,** avec une participation de 50 % de la Caisse des écoles. De plus, la ville de Gournay s'occupera de trouver le personnel encadrant et les moyens de transport.

À l'École élémentaire des Pâquerettes, six projets ont été

présentés : théâtre, création musicale et enregistrement de voix, initiation aux échecs, création musicale et également deux classes transplantées sur le thème du « Moyen-âge » avec un financement de 50 % par la Caisse des écoles et les animateurs BAFA et le transport seront pris en charge par la Ville. Ces projets devront naturellement être validés pédagogiquement par M. l'Inspecteur de Circonscription.

Cela représenterait donc, pour la Caisse des écoles un total de 24 000 € contre 13 400 € l'année dernière. Comme l'équipe municipale s'y était engagée, la subvention à la Caisse des écoles sera adaptée aux projets présentés, et la reconduction systématique ne sera plus de mise, dans le respect de la bonne gestion des deniers publics. **Certains**

élus au Conseil d'administration de la Caisse des écoles doutant de cette promesse, dorénavant ils ne peuvent que constater que c'est chose faite.

Pour mémoire, outre les projets pédagogiques, la Caisse des écoles finance également les fournitures scolaires, les dictionnaires pour les élèves admis en 6e, le spectacle de Noël ainsi qu'une aide au RASED (Réseau d'Aides spécialisés aux élèves en difficulté).

Lettre ouverte

François Daire Adjoint au Maire délégué au sport, fêtes, cérémonies et relations extérieures
francois.daire@gournay-sur-marne.fr



L'engagement des adjoints sur le terrain

À l'occasion des différentes festivités du mois de juin organisées par la Mairie, je me suis vu interpellé à plusieurs reprises par des Gournaysiens, voire d'anciens élus, « encore vous ! Vous êtes partout ».

Je ne comprenais pas pourquoi de telles réflexions puisque, dans ma délégation des sports, fêtes, cérémonies et relations extérieures, il me semblait logique d'être présent sur le terrain.

Avec le recul, je me rends compte que nous, adjoints et élus, sommes non seulement des femmes et des hommes de décision, mais aussi de terrain. Prenant notre mission à cœur, nous portons nos projets de leur création à leur concrétisation. Proposer une idée d'événement est facile, mais la mettre en œuvre est plus complexe. Nous ne nous posons pas la question quand il s'agit de retrousser nos manches tellement ce geste nous semble évident. Prêter main-forte au personnel municipal voire s'y substituer les weekends n'a jamais posé problème à nos élus.

La récompense de tout ce travail, c'est bien sûr vous, les Gournaysiens, qui vous déplacez toujours plus nombreux afin de partager ces moments privilégiés de rencontres, d'échanges et de « vivre ensemble ». Cet état d'esprit a toujours été une des lignes directrices de notre investissement et de notre implication pour notre commune. Alors oui, nous continuerons à être sur le terrain au plus près des attentes de tous et sommes fiers que vous répondiez présent à nos différents événements.

François DAIRE.

Un an de TAPS !

L'année scolaire 2014/2015 était celle de la mise en place des nouveaux rythmes scolaires dans les écoles primaires.

Cette nouvelle organisation s'accompagnait de la possibilité, pour les enfants de l'école élémentaire, et sans contribution financière des familles, de participer à des ateliers après la classe, dans des domaines aussi variés que l'activité sportive, la découverte culturelle, la pratique artistique, l'initiation aux langues étrangères.

Ce fut une vraie réussite, les sondages effectués auprès des enfants d'une part, et de leurs parents d'autre part, encouragent la Municipalité à poursuivre cette offre d'ouverture culturelle et sportive pour les jeunes Gournaysiens.

Votre enfant a-t-il apprécié les TAPS ?



Comptez-vous inscrire votre enfant au TAPS l'année prochaine ?



Il convient de saluer une fois encore le travail de nos intervenants, avec la coordination dynamique et efficace de Mme Pascale VANZO.

Nous remercions tout particulièrement les associations gournaysiennes investies dans ces ateliers périscolaires : l'AGALC, la société des Amis d'Eugène Carrière, l'AMG, le Tennis club de Gournay, le Football club de Gournay, et M. CLERO, Président du Judo club de Gournay.

Forts de leur succès, les ateliers reprennent, à partir du 21 septembre. Pour cette rentrée, de nouvelles activités complètent la liste des ateliers proposés : échecs, loisirs créatifs, pixel art, découverte de la culture coréenne,

initiation musicale, yamakasi, jeune citoyen.

Si ce n'est pas encore fait, pensez à inscrire vos enfants via le Portail famille.

Réouverture de la 19e classe

L'équipe municipale se réjouit de ce changement de décision, qui visait la fermeture d'une classe à l'école élémentaire pour cette rentrée 2015.

Le nombre de classes dans une école est de la seule décision de la Direction académique de l'Éducation nationale.

Au mois d'avril dernier, nous apprenions, par les médias, cette fermeture de classe, décision prise sans aucune communication en amont. Sur leur demande, **M. le Maire et Mme Ingrid PINCHON, Adjointe au maire en charge de la Famille et de l'Éducation, ont été reçus par M. WASSENBERG, tout nouveau Directeur académique en Seine-Saint-Denis.**

M. le Maire a communiqué les effectifs prévus pour la rentrée 2015 : 485 élèves. **Il lui a exprimé ses inquiétudes**

sur la détérioration des conditions d'apprentissage en cas de fermeture de classe. Par ailleurs, les parents d'élèves se sont mobilisés contre cette



décision annoncée, par le biais de pétitions et de courriers adressés aux autorités compétentes.

Nous avons appris avec soulagement le 29 juin, par M. PINON-DAVID,

Inspecteur de la circonscription, la décision de maintenir cette classe. La rentrée peut ainsi se faire dans des conditions plus favorables d'enseignement.

L'équipe municipale reste attentive aux effectifs, et à la qualité d'accueil des jeunes Gournaysiens dans nos écoles.

À cet égard, il est à rappeler qu'une étude est en cours pour la construction d'un 3e groupe scolaire sur notre ville. En effet, il nous semble indispensable de soulager la surpopulation dans chacune de nos écoles.

Pour cette rentrée 2015, 296 enfants de 3 à 6 ans fréquenteront les 11 classes de l'école maternelle du Château. Et 485 enfants seront dans les 19 classes de l'école élémentaire des Pâquerettes, ce qui en fait la plus grosse école du département.

Les enseignants qui ont cessé leur activité

Cette fin d'année scolaire avait une note toute particulière pour quatre enseignants de notre commune : c'était la fin de leur activité professionnelle et le début de leur retraite bien méritée.

Nous saluons le départ de Mme Annick SALEMBIER et M. Jean Pierre SALEMBIER, respectivement à l'école des Pâquerettes depuis 21 et 24 ans. Bon nombre de jeunes gournaysiens ont pu bénéficier de la transmission de leur passion pour le théâtre.



Mme Catherine COURBIS et Mme Françoise BITSCHÉ étaient quant à elles arrivées à l'école du Château en 2001 et 2006. Ces maitresses étaient dynamiques et pleines de projets, au service de nos plus jeunes élèves.

C'est à présent pour eux le temps des loisirs, musique, théâtre, de l'engagement associatif et la possibilité de voyager. **Nous leur souhaitons de profiter pleinement de leur nouvelle vie.**



La Maison des langues fait sa rentrée !

Langue et culture sont indissociables. Apprendre une langue étrangère, c'est tout autant découvrir une culture et s'ouvrir au monde, qu'un enrichissement personnel.

La Maison des Langues ouvre ses portes pour sa 1^{re} saison, avec l'ambition de permettre aux Gournaysiens de s'initier à l'anglais, au coréen, à l'espagnol, et découvrir la richesse culturelle de ces 3 pays.



La principale richesse de la langue espagnole est sa diversité. **En effet, elle est la troisième langue parlée dans le monde, on dénombre aujourd'hui près de 500 millions d'hispanophones, elle est la langue officielle de plus de 20 pays** sur trois continents (en Europe, en Amérique latine et en Afrique) et elle est de plus en plus présente dans de nombreux états des États-Unis.

La Maison des Langues de Gournay-sur-Marne vous offre également une opportunité de découvrir les aspects fascinants et méconnus de la culture coréenne au travers de son patrimoine et de sa langue.

Si la Corée du Sud est un pays internationalement connu dans le domaine du High Tech (téléphonie, automobile, informatique...) cet atelier révélera notamment ses contrastes, ses traditions et ses paysages d'une grande beauté.

Cette animation s'effectue en partenariat avec l'Ambassade de Corée. Les ateliers proposés y sont variés : apprentissage de la langue Coréenne et de son alphabet, calligraphie et peinture, manhwa (BD coréenne), taekwondo, cuisine, etc.



Quant à l'apprentissage de l'anglais, son importance n'est plus à démontrer. De multiples opportunités de "vivre la langue" en situation de communications actives, ludiques et authentiques seront proposées aux participants de ces ateliers, ouverts aux enfants et aux adultes

Nos 3 intervenants, Sanglo LEE, Diego RODRIGUEZ, et Jocelyne POWLES vous attendent pour des aventures linguistiques enrichissantes.

Horaires + tarifs + contact : mdl@gournay-sur-marne.fr ou formulaire de contact sur le site de la ville.

Téléphone : 07 64 09 15 34

Inscriptions à partir du 5 septembre : rendez-vous au forum des associations.

Mets tes baskets !

La Ville de Gournay-sur-Marne vous propose de venir découvrir des sports en toute décontraction grâce à une animation sportive gratuite à destination des adultes gournaysiens. Plusieurs sports seront ainsi proposés au cours de la saison 2015/2016, encadrés par une professionnelle de l'encadrement sportif. Ces séances sont libres et sans engagement, et ne sont pas des cours, mais bien des moments ludiques et conviviaux autour d'un sport, sans esprit de compétition.

Où : Au gymnase

Quand : À partir du 2 octobre prochain, le premier vendredi de chaque mois de 20 h à 22 h d'octobre à juin (en dehors des vacances scolaires).

Qui : 24 places disponibles à chaque séance pour les plus de 18 ans.

Première activité : badminton



Conditions : Réserver une semaine avant en mairie ou par mail à sports@gournay-sur-marne.fr. Apporter sa pièce d'identité lors de la séance et une paire de chaussures de sport propres pour l'intérieur. Pour ceux qui n'ont pas d'équipement spécifique pour le sport proposé, du matériel est mis à disposition (raquettes...).

Les foulées : nouvelles distances et nouveaux parcours

Une nouvelle édition des Foulées gournaysiennes verra le jour **le dimanche 27 septembre 2015 avec un nouveau tracé qui privilégie les bords de Marne et renforce la sécurité des coureurs.**

De plus, afin de prendre en compte tous les âges et tous les niveaux de coureurs, **plusieurs courses de courtes distances sont créées les 1 km et 2 km pour les enfants et une distance de 5 km, distance intermédiaire** qui s'adresse au plus jeune comme à ceux qui veulent tester leur endurance sans pour autant passer le cap de la course de 10 km, qui elle est reconduite.

Comme l'année passée, cette course sera non classante, mais **le nouveau parcours comprend toujours la célèbre « côte de Gournay » qui fait le piment de cette épreuve sportive** qui rayonne bien au-delà de notre commune.

Les inscriptions seront ouvertes lors du forum des associations jusqu'au jour de la course.

1 et 2 km gratuits - 5 km : 5 € en préinscription ou 7 € sur place - 10 km : 10 € en préinscription ou 12 € sur place. Sur les inscriptions, 2 € seront reversés à Vaincre la mucoviscidose

Ville de Gournay sur Marne

10 km
Départ à 9 h 30
plus de 16 ans

5 km
Départ à 11 h 15
à partir de 14 ans

2 km
Départ à 12 h
de 9 à 13 ans

1 km
Départ à 12 h 15
moins de 9 ans

Nouveaux parcours !

LES FOULÉES
GOURNAYSIENNES

L'ovale débarque à l'Espace culturel Alain-Vanzo

Devant la réussite de la retransmission de la Coupe du Monde de football en 2014, la municipalité organise, en cette rentrée sportive, celle des matchs du XV de France pendant la Coupe du Monde de rugby 2015 en Angleterre.

L'évènement se déroulant du 18 septembre au 31 octobre permettra au minimum 4 rendez-vous avec les matchs de poule des tricolores :

- ★ France vs Italie, le samedi 19 septembre à 21 h
- ★ France vs Roumanie, le mercredi 23 septembre à 21 h
- ★ France vs Canada, le jeudi 1er octobre à 21 h
- ★ France vs Irlande, le dimanche 11 octobre à 17 h 45

Selon le parcours de notre équipe, d'autres dates seront éventuellement rajoutées. **Sachant que la France a toujours été au moins en quart de finale depuis la création de la Coupe du Monde de rugby, il y a fort à parier que l'espace accueillera d'autres soirées en honneur de nos Bleus.**

Nous vous attendons nombreux, avec vos drapeaux et votre bonne humeur pour chanter la Marseillaise et soutenir notre équipe.

La nourriture ou les boissons ne sont pas acceptées dans l'enceinte de la salle, mais des rafraichissements vous seront offerts à la mi-temps.



Associatif

Les Virades de l'espoir à Gournay : un jour pour gagner des années

Sans le savoir, 2 millions de Français sont porteurs du gène de cette maladie aujourd'hui encore incurable et plusieurs familles gournaysiennes se battent, au quotidien, depuis des années contre la mucoviscidose.

Les Virades de l'espoir, organisées partout en France, permettent de collecter près de la moitié des ressources de l'association « Vaincre La Mucoviscidose » pour faire avancer la recherche médicale. Pour la première fois cette année aura lieu la Virade de l'espoir à Gournay dans le parc de la Mairie.

Mme Caroline JAVALET et M. Éric CUGLIETTA organisent cette journée de fête et d'espoir, aidés de bénévoles, de partenaires, d'associations et de la municipalité. **Ils vous proposeront à partir de 13 heures des concerts avec Karimba, les Chœurs de Gospel de Gournay, de la variété « Comédie musicale », le groupe David Lefèvre and friends, Sydney & the MotherfuNckers, ainsi que la chorale des enfants de l'école des Pâquerettes.**

Mais pour les plus sportifs, vous pourrez aussi vous initier au Qui Gong, au rugby, à la Zumba, mais encore à la **boxe**



française, avec Yoann Pigé, Champion d'Europe 2013, ou assister à des démonstrations de body karaté...

Enfin, pour les plus joueurs, **petits et grands pourront se mesurer lors de combats de sumos gonflables** ou relever le challenge des nombreux stands de jeux et bien d'autres surprises...

La présence des gournaysiens sera une pierre de plus vers le chemin de la guérison et d'espoir **pour les nombreux malades qui ont besoin de votre soutien, alors retenez bien la date : le 27 septembre 2015 dans le parc de la Mairie.**

Si vous avez envie de vous impliquer, d'aider à l'organisation, de donner un peu de votre temps et faire partie des bénévoles pour la réussite de cette journée, n'hésitez pas à contacter Caroline au 06 65 93 38 44.



Évènement : lancement de la première saison culturelle

Le vendredi 25 septembre, l'équipe municipale aura la fierté de vous présenter la première programmation de l'Espace culturel Alain-Vanzo.

La soirée de lancement de la saison permettra de vous donner un avant-goût des 7 spectacles qui ponctueront la saison entre octobre 2015 et avril 2016. **Musique, chant, humour, ambiance décalée** viendront enchanter vos soirées avec des professionnels reconnus de la scène.

La soirée sera présentée par **Trinidad, humoriste un poil excentrique** dont les chroniques ont fait rire pendant 8 ans les auditeurs de l'émission « Le fou du roi » sur France Inter. Sur scène défilèrent des artistes venus vous présenter leur spectacle... **Une grande soirée en perspective.**



À l'issue de cette présentation, **les abonnements seront ouverts, avec des tarifs en fonction de la catégorie du spectacle et des avantages pour les Gournaysiens**, mais également des tarifs réduits pour que tout le monde puisse profiter de cette grande nouveauté.

Vous pourrez également prendre un verre en compagnie des artistes présents dans le nouvel espace lounge qui sera inaugurée pour l'occasion.

Rendez-vous le 25 septembre à 20 h 30 à l'Espace culturel Alain-Vanzo, 5 rue de l'Alouette. Entrée libre dans la limite des places disponibles.



	PLEIN TARIF		ABONNÉS		TARIFS RÉDUITS*	
	Gournaysien	hors commune	Gournaysien	hors commune	Gournaysien	hors commune
Carte d'abonnement (1 fois/saison)			10 €	15 €		
Catégorie A	30 €	33 €	23 €	26 €	20 €	23 €
Catégorie B	25 €	28 €	19 €	21 €	15 €	18 €
Catégorie C	20 €	23 €	15 €	18 €	10 €	13 €

* Enfants de moins de 18 ans, étudiants, demandeurs d'emploi, allocataires du RSA (sur justificatifs)

Carton plein pour les navettes fluviales

À l'heure où nous mettons sous presse votre Gournay Infos, nous n'avons pas encore le bilan de la saison 2015 des navettes fluviales, qui s'achève le 13 septembre. Les chiffres suivants sont arrêtés au 31 juillet.

Après un démarrage un peu chaotique dû à des problèmes techniques sur les Catalantes, **les navettes entre Gournay-sur-Marne et Noisy-le-Grand ont, dès la mi-juin, trouvé leur rythme de croisière.**

Au 31 juillet, 1969 passagers ont pu prendre place à bord des petits catamarans. Parmi eux, 218 passagers viennent de Neuilly sur Marne, 409 de Noisy-le-Grand et 348 de Gournay-sur-Marne. Les 50 % restants viennent des autres villes limitrophes ou d'un peu plus loin.

Par comparaison, sur la globalité de la saison 2014 qui avait été beaucoup plus longue et qui s'était arrêtée le 10 octobre, le nombre de passagers avait été de 2790.

L'été chaud et ensoleillé que nous avons eu, ainsi que le chaleureux accueil fait aux passagers par « l'Association des Bénévoles de Gournay » est en grande partie responsable de ce beau succès.



Les artistes s'exposent à Gournay !



Exposition Isabelle Naus et Christiane Bariteau

Enfant, **Isabelle NAUS** était bricoleuse, au point de scier les manches à balai pour fabriquer des pièces de jeu de dames, après les avoir poncés et peints. **C'est en découvrant les œuvres de Blanche Odin, célèbre aquarelliste du 19e siècle, qu'Isabelle se consacre à l'aquarelle.**

Christiane BARITEAU est née à Poitiers. C'est avec des pinceaux en mains qu'elle débute sa carrière artistique. Le besoin de « relief » se faisant sentir, c'est tout naturellement qu'elle



se tourne vers la sculpture en mêlant le métal, le verre et le bois, cocktail de naturel et d'exigence qui lui colle à la peau.

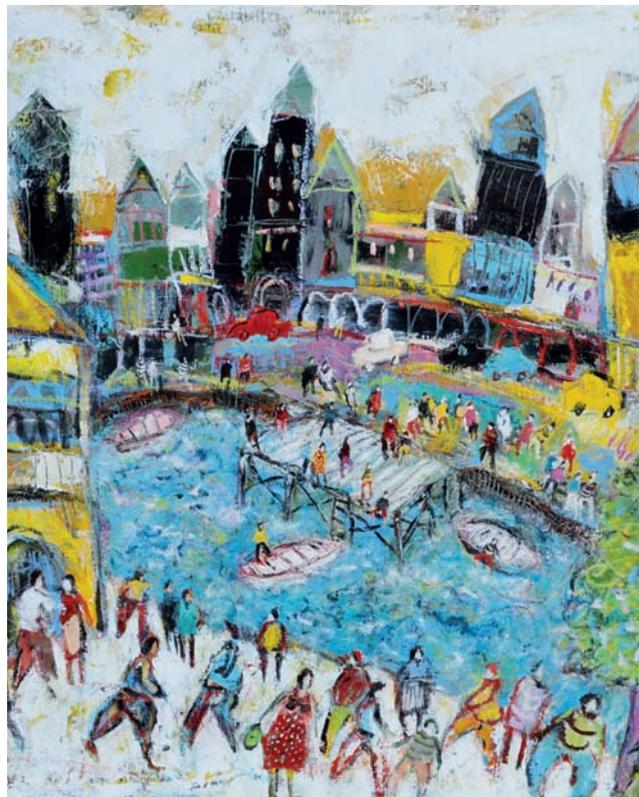
*Aquarelles et sculptures du 29 septembre au 4 octobre 2015
Hôtel de Ville, salle des mariages. Entrée libre.*



Le salon d'Automne de Gournay

Le traditionnel Salon d'Automne organisé par l'Académie des Arts de Gournay et sa Présidente, **Josette CLABAUX** nous proposera un vrai choix d'artistes variés avec une grande diversité de techniques et d'univers appréciés par tous les nombreux habitués.

*Peintures et sculptures du 2 au 12 novembre 2015
Espace culturel Alain-Vanzo. Entrée libre.*



Exposition Daniel Thérasse et Nadine Enakieff

Daniel THÉRASSE s'est adonné aux techniques de l'aquarelle et de la gouache avant d'aborder l'acrylique et d'y puiser son univers pictural. Au fil des ans, il a modifié sa vision du monde dans son travail de création. **La figuration poétique et lyrique est transposée sous une forme plus ludique et volontairement répétitive. Il expose en permanence dans de nombreuses galeries de renom et a reçu de nombreux prix pour son œuvre.**

Les sculptures de **Nadine ENAKIEFF, sculpteur des armées**, sont l'expression d'une vérité extrême où l'artiste harmonise les silhouettes d'une puissance qui est l'identité de ses œuvres. Tout en rondeurs et sentiments, **la touche féminine et l'originalité de la mise en**



scène de ses sculptures nous donne une impression de traditionnel, de rêves, de désirs et parfois d'inquiétudes.

*Peintures et sculptures du 13 au 22 novembre 2015
Hôtel de Ville, salle des mariages. Entrée libre.*

Recensement des personnes fragiles ou isolées



Lors de l'épisode caniculaire que nous avons connu cet été, notre commune a pris toutes les mesures préventives préconisées par le Ministère de la Santé (affichage, passage au domicile par la Police municipale...). Cependant, une partie de la population à risque n'a pas été prise en compte.

En effet, jusqu'ici, les listes de séniors de plus de 65 ans de la Ville étaient extraites des registres électoraux, faisant abstraction des électeurs non inscrits. **De plus, les personnes à risque (cardiaques, handicapés, alités ou en situation de grande précarité) ne sont pas du tout identifiées.**

Afin de prévenir les conséquences que pourrait avoir un évènement exceptionnel (canicule, inondation, grand froid, épidémie...) nous faisons appel à nos administrés qui souhaiteraient être inscrits sur le « Registre des personnes fragiles ou isolées » que nous allons créer.

Si vous connaissez des personnes dans une situation d'isolement, nous comptons sur votre civisme pour nous alerter.

Comme la loi le définit, ce registre est nominatif mais confidentiel et permet de recueillir des informations utiles telles que les coordonnées du médecin traitant, la personne à prévenir en cas de problème grave...

L'inscription sur ce registre est facultative et se fait en Mairie au service de l'État civil.

Jeudi 24 septembre 2015 à 14 h 30
Visite guidée de Cité-Ciné à Saint-Denis
Inscriptions jusqu'au 15 septembre
Départ à 14 h 30 devant la Poste

Jeudi 15 octobre 2015 de 14 h à 17 h
Loto gourmand et gratuit
Espace Alain-Vanzo à partir de 13 h 30

Vendredi 16 octobre 2015
Forum Séniors
Ateliers, rencontres au Tribunal de Grande Instance de Bobigny autour de thématiques sur la sécurité, la consommation, la santé et des informations juridiques.
Départ à 13 h devant la Poste

Jeudi 19 novembre 2015
Thé dansant au Martin Pêcheur de Neuilly
Inscriptions jusqu'au 10 novembre
Départ à 13 h 30 devant la Poste

Jeudi 17 décembre 2015
Visite des illuminations de Paris
Inscriptions jusqu'au 1er décembre
Départ à 16 h devant la Poste

Du 20 au 27 mai 2016
Voyage au Portugal (8 jours/7 nuits)
Inscriptions jusqu'au 30 octobre

104 ans de bonne humeur

M. André ACCART, notre doyen des Gournaysiens, est né le 15 juillet 1911 et après quelques jours d'hospitalisation, quelques amis du Club du 3e âge, du Comité Charles-de-Gaulle ainsi que ses deux filles et son gendre ont eu le bonheur de l'entourer dès sa sortie pour fêter ses 104 ans. Agnès PONCELIN, Adjointe au Maire en charge des relations intergénérationnelles, lui a évoqué quelques moments de sa longue vie et **André a alors donné rendez-vous l'année prochaine pour ses 105 ans! Toujours aussi vif et attentif, il a remercié chaque convive de sa présence et a même poussé la chansonnette pour nous interpréter « le P'tit quinquin »,** chanson de sa région d'origine, le Nord. Nous lui donnons donc rendez-vous le 15 juillet prochain.



GOURNAY TOILETTAGE

Depuis le 13 juillet dernier, M. HORVAT a investi dans un nouveau paradis pour les chiens, les chats et leur maître à Gournay-sur-Marne.

Séverine vous accueille donc du lundi au samedi, sur rendez-vous exclusivement, pour prendre soin de vos animaux de compagnie. « Majoritairement des chiens, de toute taille car nous sommes équipés du matériel nous permettant la prise en charge des gros chiens. Je viens d'ailleurs de toiletter un Terre neuve de 80 kg ! » nous indique cet toiletteuse qui après un apprentissage de 2 ans a été employée pendant 9 ans avant de croiser la route de ce projet. La gamme de tarif s'adapte à votre chien suivant la taille et ses caractéristiques, c'est du sur-mesure. « Et je fais aussi les chats, comme les chats à poils longs qui nécessitent des soins particuliers. »

Gournay Toilettage

7 avenue Paul-Doumer - Tél. : 01 70 02 37 17

Ouvert du lundi au vendredi de 9 h 30 à 13 h et de 14 h à 17 h, et les mercredi et samedi de 9 h 30 à 13 h sur rendez-vous.



Le chiffre...

142 inscrits

à l'Opération
tranquilité vacances



**POUR VOTER
EN DÉCEMBRE 2015,
JE PEUX M'INSCRIRE
SUR LES LISTES
ÉLECTORALES
AVANT LE 30 SEPTEMBRE !**



Gournay Saint-Martin

Le Club du 3e âge a organisé une belle ballade en bateau afin de remonter la Seine puis le Canal Saint-Martin jusqu'au bassin de La Vilette, en découvrant son passage souterrain et ses écluses. Tous les participants ont remercié Agnès PONCELIN de cette belle sortie originale.



ERRATUM

Le Colonel Claude THIEBAUT a été promu au grade de Commandeur de la Légion d'honneur et non Chevalier comme cela avait été indiqué par erreur. Toutes nos excuses pour cette confusion malheureuse.



Si le Château de Gournay m'était conté...

Un roi de France, ses dents, son frère de lait et sa nourrice : quel rapport tout cela peut-il bien avoir avec le château de Gournay ? Tout commence avec Louis, bébé ayant non seulement la particularité d'être le futur roi Louis XIV, mais également d'être né avec deux dents. Un supplice pour ses nourrices successives qui, toutes, abandonnèrent rapidement leur fonction malgré son prestige. Toutes sauf une, Perrette Ancelin qui allaïta le bébé royal, en même temps que son propre fils, également prénommé Louis.



Louis XIV fait de Louis Ancelin le seigneur de Gournay

Devenu roi, Louis XIV fut toujours reconnaissant envers Perrette et son frère de lait qui purent s'élever socialement. Ce qui permit à Louis Ancelin d'épouser la fille du Seigneur de Gournay puis de prendre, à son tour, ce titre. En 1667, il fait raser un modeste logis du domaine pour y faire édifier un château de type Louis XIII. L'histoire du château de Gournay pouvait commencer...



L'ancienne orangerie du château accueille l'école maternelle.

En brique rouge et pierre de taille, il est proche du style des bâtisses de la célèbre place des Vosges, à Paris. Depuis sa construction, en dehors du balcon coté Marne, l'aspect extérieur n'a pas changé.

1720-1752 : apogée de la vie de château

À la mort de Louis Ancelin en 1694, plusieurs propriétaires se succèdent jusqu'à Claude-Élisée de Court de la Bruyère, Vice-amiral de France, qui achète le château en 1720 pour en faire une somptueuse propriété privée. À cette époque, le château est entouré par les eaux, entre la Marne et le bras saint-Arnoult, sur l'île de Baubigny (une rue en face du château porte ce nom). C'est donc par des ponts que l'on accède à l'époque au château. L'un d'entre eux est toujours là et, si vous cherchez bien, vous trouverez la date 1726 gravée dans sa pierre...

De Court fait des six hectares dévolus au château un parc extraordinaire doté d'aménagements aussi somptueux qu'exceptionnels : jardin à la Française, basse-cour, jardin potager, kiosque et baldaquins orientaux, statuts et rocailles, mare, jeux de boules, jeux de l'arc... Il fait même édifier un mont parnasse haut de 13 mètres, de style rococo, dans lequel se trouve une cave à vin et une glacière (glace extraite de la Marne en hiver).

De court ne regarde pas à la dépense pour créer un lieu extraordinaire dédié à la nature, à l'art et au plaisir, où de somptueuses fêtes sont organisées.

À la mort de De Court en 1752, et jusqu'à la révolution, le château perd de sa splendeur et subit une lente décrépitude.

Au XIXème et début du XXème siècle, le château appartient à la famille Nast puis à la famille Ballu. Cette dernière vend le château à la mairie qui s'y installe en 1925.

Depuis 1945 le château de Gournay, appelé aussi château rouge, est inscrit aux monuments du patrimoine historique.

Sources : « Le roman de Gournay » de Maryse Rivière et divers sites historiques et institutionnels



SEPTEMBRE

Samedi 5 septembre 2015
de 10 h à 18 h

Parc de la Mairie

FORUM DES ASSOCIATIONS

Pour la 1^{re} fois dans un cadre convivial, venez rencontrer les associations qui œuvrent sur la Ville.

Entrée libre.

Vendredi 25 septembre 2015
à 20 h 30

Espace culturel Alain-Vanzo

PRÉSENTATION DE LA SAISON CULTURELLE

Venez découvrir la programmation de la saison 2015-2016 et achetez vos abonnements.

Entrée libre.

Dimanche 27 septembre 2015
dès 9 h 30

Parc de la Mairie

LES FOULÉES GOURNAYSIENNES

À vos baskets pour ce nouveau challenge avec de nouvelles distances et de nouveaux parcours.

à partir de 13 h

Parc de la Mairie

LES VIRADES DE L'ESPOIR

Venez soutenir la recherche en participant à cette journée de mobilisation

Entrée libre.

Du 29 septembre au 4 octobre
aux horaires de la Mairie

Salle des mariages

EXPOSITION NAUS — BARITEAU

AQUARELLES ET SCULPTURES.

Entrée libre.

OCTOBRE

Dimanche 11 octobre 2015
à 17 h

Espace culturel Alain-Vanzo

HUMOUR MUSICAL

Le contenu de la saison culturelle sera dévoilé lors de la soirée de présentation du 25 septembre.

Samedi 17 octobre 2015

Salle des mariages

CONFÉRENCE EUGÈNE CARRIÈRE ET LES SALONS

par Dominique Lobstein, organisée par la Société des Amis d'Eugène Carrière. L'entrée à la conférence comprend une visite du musée.

Entrée : 10 €

NOVEMBRE

Mercredi 11 novembre 2015
à 11 h

Parvis de l'Église

COMMÉMORATION

La municipalité et les associations d'anciens combattants rendent hommage aux morts pour la France.

Entrée libre.

Du 13 au 22 novembre 2015
aux horaires de la Mairie

Salle des mariages

EXPOSITION THERASSE — ENAKIEFF

PEINTURES ET SCULPTURES.

Entrée libre.

Du 14 au 15 novembre 2015
de 9 h à 18 h

Salle V.-Marceau

1^{er} SALON DU MARIAGE ET DES FÊTES DE FAMILLE DE GOURNAY

Des exposants viennent vous proposer leurs services pour organiser vos soirées de rêves ou votre mariage.

Entrée : 3 €

Samedi 14 novembre 2015
à 20 h

Espace culturel Alain-Vanzo

LOTO DU FC GOURNAY

Tentez votre chance pour gagner l'un des nombreux lots.

Les 21 et 22 novembre 2015
de 10 h à 18 h

Salle V.-Marceau

SALON DE L'ARTISANNAT

Des idées cadeaux originales pour vos cadeaux de Noël.

Vendredi 27 novembre 2015
à 20 h 30

Espace culturel Alain-Vanzo

THÉÂTRE

Le contenu de la saison culturelle sera dévoilé lors de la soirée de présentation du 25 septembre.

Dimanche 29 novembre 2015
de 10 h à 18 h

Salle V.-Marceau

BOURSE AUX JOUETS

Venez vendre ou chiner vos jouets ou jeux en bon état, idéal en cette période de préparation des fêtes.

Les 6 et 13 décembre 2015
de 8 h à 20 h

Bureaux de vote

ÉLECTIONS RÉGIONALES

Vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales jusqu'au 30 septembre pour cette élection. Ces élections, obligent aussi à l'ouverture d'un cinquième bureau de vote. Les personnes concernées en seront informées par courrier.

Numéros utiles

TOUTES URGENCES (numéro européen).....	112
SMS ou FAX (personnes ayant des difficultés à parler ou à entendre).....	114
Police municipale (1, rue Gabriel-Verdier).....	01 45 92 23 58
Commissariat de Noisy / Gournay.....	01 55 85 80 00
(1 bis, avenue Émile-Cossonneau à Noisy-le-Grand)	
Caserne des Pompiers de Paris	01 43 04 20 18
(1, avenue Médéric à Noisy-le-Grand)	
Service d'urgence de dépannage Gaz et Électricité (gratuit).....	09 726 750 93
Centre antipoison (Paris).....	01 40 05 48 48
Hôpital Saint-Camille.....	01 49 83 10 10
(2, rue des Pères-Camilliens à Bry-sur-Marne)	
Hôpital privé de Marne-la-Vallée.....	01 49 14 80 00
(33, rue Léon-Menu à Bry-sur-Marne)	
Groupe hospitalier Le Raincy-Montfermeil.....	01 41 70 80 00
(10, rue du Général Leclerc à Montfermeil)	
SOS Médecins 93.....	36 24 (12 cts/min.)
Pharmacies de garde.....	32 37 (34 cts/min.)

SAMU.....15
POLICE.....17
POMPIERS...18

L'ÉTAT CIVIL GOURNAYSIEN

entre mai 2015
et août 2015

Ils sont nés

Enzo TE - Océane PIFFO - Nelya TOUDERT - Giulian CALCADO - Axel ABA - Jodie DO VALE ALVES - Cameron-Lyssa BOUKRAA - Sohane GUSTAVE - Stéfania CIOBICA - Raphaël HOUZOT PONTIC - Youba THIAM - Lucile DI LULLO - Leylina CAMARA - Alicia RODRIGUES DA CONCEICAO - Lisa CHRON BOE - Tom RICHARD - Ambre MARTINS GOMES - victoria GRELLET - Djulia BURNY - El Hadji Kèbé

Navette gratuite « la Gournaysienne »

La Ville offre la possibilité aux Gournaysiens de se rendre sur le marché du centre-ville grâce à un système de navette gratuite le **samedi matin entre 9 h et 12 h**, toute l'année, y compris les jours fériés.

Pour en bénéficier, il suffit de prendre rendez-vous auprès des chauffeurs en appelant le 07 63 62 82 82. Un horaire de prise en charge à votre domicile vous sera communiqué

Permanence d'un avocat

Maître CORNUT, de Neuilly-sur-Marne, vous reçoit gratuitement en mairie pour répondre à vos questions juridiques le 1^{er} mardi du mois à partir de 18 h **sur rendez-vous au 06 43 88 36 83**.

Permanence parlementaire

Le Député de la circonscription, Michel PAJON, vous reçoit, dès octobre, **le 1^{er} mercredi du mois à 18 heures en mairie**. Les prochains rendez-vous sont les 7/10, 4/11 et 2/12.



© Gerard-Ufferas

Église Saint-Arnoult

Inscription au catéchisme : 05/09 de 16 à 19 h et 07/09 de 17 à 20 h au presbytère
Réunion de rentrée des parents le mardi 15 septembre à 21 h 30
Messe de rentrée paroissiale et verre de l'amitié le dimanche 20 septembre à 10 h 45
Messe tous les samedis à 18 h 30 d'octobre à juin
Messe tous les dimanches à 10 h 45
Accueil les samedi de 10 h à 11 h 30 et les lundis soirs de 17 h à 18 h sur rendez-vous

Ils se sont dit « oui »

Alan DESCHAMPS et SIAVELLIS Anne-Camille - Michaël MIETZ et Anne-Gaëlle GROSS - Dominique GILBERT et Lydie PROBST - Yann LE MADIC et Françoise MERCIER - Pierre DE POUQUES et Isabelle DORCIVAL - Franklin HONG et Pauline MUTSCHLER - Joao AMORIN et Aïda DO NASCIMENTO - Ethan WILTSHIRE et Claire KUSSELING - Sylvère AVAT et Molly HIGENELL - Marco FISCHER et Jeanne PHOMMAHAXAY - Christian MAGNE et Florence BIGNON - David BIANCO et Marion GARDERES - Christophe MELLET et Béatrice BOREAN

Ils nous ont quittés

Colette CORNUT - Benjamin COURCEL - Gilberte MONTOUSSÉ veuve ESSER - Yuan-Zhi HE - Marie APRUZZESE veuve HIMBERT

GOURNAY au cœur

Une mobilisation de nos élus !

Le premier contributeur des recettes de la commune reste l'État à travers notamment la Dotation globale de fonctionnement (DGF) qui finance les transferts de compétences et de services successifs aux collectivités locales qui doivent alors en supporter, au moins en partie, le coût.

Aujourd'hui l'État a décidé, via le Pacte de stabilité européen négocié avec Bruxelles, de baisser les dépenses publiques et d'imputer un effort de 11 milliards sur ces dotations. **Les collectivités locales deviennent ainsi les premiers contributeurs de l'effort national en cumulant plus de 22 % de l'effort à leur seule charge.**

Cette diminution drastique des ressources locales pénalise nos concitoyens, déjà fortement touchés par la crise économique, car **la seule solution est alors de baisser les investissements et de contraindre les budgets de fonctionnement, donc les services à la population.** Les investissements sont le cœur de l'action des collectivités locales (régions, départements et villes) et alimentent le

tissu économique local en permettant à des entreprises de toutes tailles de vivre de leur travail au quotidien.

Nos élus se mobilisent donc, en soutien avec l'Association des Maires de France, pour alerter les pouvoirs publics sur cette diminution trop importante de nos budgets et sur un échelonnement de la réforme. Nous demandons l'arrêt immédiat des transferts de charges qui alourdissent le coût des politiques publiques. Nous soutenons la mise en place d'un véritable Fonds territorial d'équipement pour soutenir rapidement l'investissement des communes dans les projets nécessaires à nos villes.

Préserver notre qualité de vie c'est aussi se battre au quotidien pour garantir un bon niveau d'investissement pour des équipements publics de qualité (la rénovation de nos écoles et des équipements sportifs), mais aussi d'anticiper en proposant de nouveaux équipements nécessaires aux Gournaysiens (la Maison pour tous, la troisième école, l'agrandissement de l'École de musique...). C'est notre engagement.

GOURNAY notre village

Nous l'avions prévu...ils l'ont fait

Les porte-paroles de la municipalité actuelle s'étaient donné la mandature pour transformer Gournay en une ville ordinaire de la Seine Saint Denis. Ils ont déjà parcouru une grande partie du chemin en montrant :

- de l'injustice en comprimant les subventions des associations non inféodées, voire en les supprimant.
- de la gabegie en lançant des études coûteuses pour un groupe scolaire non nécessaire à ce jour et qui ne verra vraisemblablement jamais le jour, faute de moyens.
- de l'insécurité : la police municipale n'est missionnée que pour dresser des P.V. aux Gournaysiens.
- de l'aberration, en retardant « sine die » la construction du nouveau marché.

En somme la politique de gribouille que nous redoutions pour notre belle ville.

Bonne rentrée à tous.

GOURNAY s'engager pour demain

Une répression sauvage

Au cours du printemps certains Gournaysiens ont vu leur véhicule verbalisé un grand nombre de fois au même endroit, souvent devant chez eux, sans en avoir été avertis par un document sur leur pare brise, et il semblerait aussi que ces contraventions soient arrivées tardivement et toutes en même temps en juillet !

- Qui définit, dans notre commune, les moyens de verbalisation et d'information des verbalisés (papillon sur le pare brise par exemple) ?
- Qui donne les directives aux agents verbalisateurs (Police Municipale, ASVP) secteurs à contrôler, fréquence ... ?
- La Police Municipale de Gournay serait-elle mal encadrée ?

Nous qui souhaitons avoir une vie douce et sereine...



Ville de
Gournay
sur
Marne

 **10 km**

Départ à 9 h 30

plus de 16 ans

 **5 km**

Départ à 11 h 15

à partir de 14 ans

 **2 km**

Départ à 12 h

de 9 à 13 ans

 **1 km**

Départ à 12 h 15

moins de 9 ans

2 €

reversés à
l'association

**VAINCRE LA
MUCOVISCIDOSE**

**Nouveaux
parcours !**

LES FOULÉES GOURNAYSIENNES

Dimanche 27 septembre

Venez défier la côte de Gournay !

Renseignements et inscriptions
Service des sports - 01 43 05 06 41
ou sur www.ville-gournay-sur-marne.fr